



YOUTH 4 OUTERMOST REGIONS

Appel à l'action

ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF ou ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

1. À PROPOS DE L'APPEL	2
2. POURQUOI CET APPEL EST-IL NECESSAIRE ?	2
3. À PROPOS DES ACTIONS A PROPOSER	3
4. QUE DEVRIEZ-VOUS SAVOIR AVANT DE POSTULER ?	4
<i>Candidat</i>	4
<i>Membres de l'équipe</i>	4
<i>Durée de l'action</i>	4
<i>Budget de l'action</i>	5
<i>Dépôt de candidature</i>	5
<i>Formulaire et langues de candidature</i>	6
<i>Documents requis pour la candidature</i>	6
5. ÉCHEANCIER	7
6. COMMENT LE PROCESSUS DE SELECTION SE DEROULERA-T-IL ?	8
<i>Critères de sélection</i>	8
<i>Classement et sélection</i>	9
7. COMMENT LA SUBVENTION FONCTIONNERA-T-ELLE ?	9
8. TRAITEMENT DE DONNEES PERSONNELLES	10
9. CONTACT YOUTH4ORs	10
10. AVIS DE NON-RESPONSABILITE	10
ANNEXE I - FORMULAIRE DE CANDIDATURE	12



Cofinancé par
l'Union européenne



Startup Europe
REGIONS NETWORK

1. À PROPOS DE L'APPEL

Cet appel à l'action est lancé dans le cadre du projet YOUTH 4 OUTERMOST REGIONS (YOUTH4ORs).

Il offre un **soutien financier** sous forme de subventions **aux associations à but non lucratif ou aux établissements d'enseignement (publics ou privés)** qui développent des activités avec ou destinées aux jeunes de 15 à 24 ans. **Les actions proposées par les associations à but non lucratif ou les établissements d'enseignement doivent être dirigées par une équipe de jeunes âgés entre 15 et 24 ans.**

Les candidats doivent être légalement établis **dans l'une des neuf régions ultrapériphériques de l'Union européenne (UE).**

FRANCE : Guyane française, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, l'île de la Réunion, Saint-Martin ;

PORTUGAL : Açores, Madère ;

ESPAGNE : Les îles Canaries.

Les actions doivent contribuer à **l'amélioration de la qualité de vie des citoyens** et favoriser le développement local / régional, tout en étant adaptées à la situation particulière de chaque région.

Les actions peuvent avoir une **durée de 6 ou de 10 mois**, et un **budget compris entre 5 000 et 10 000 EUR.**

2. POURQUOI CET APPEL EST-IL NECESSAIRE ?

Environ cinq millions de citoyens de l'Union européenne vivent dans les régions ultrapériphériques de l'UE situées dans l'Atlantique et l'océan Indien, dans la mer des Caraïbes et en Amérique du Sud. Bien que ces régions fassent partie intégrante de l'Union européenne, elles sont confrontées à des défis majeurs en raison de leur éloignement, de leur insularité (pour la plupart), de leur dimension réduite, de leur topographie et de leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes.

Pour soutenir davantage les régions ultrapériphériques, en mai 2022, la Commission européenne a adopté une nouvelle stratégie afin de soutenir ces régions et à stimuler la relance et la

croissance durables. La nouvelle stratégie place les personnes au premier plan et met en évidence les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans ces régions.

En raison des niveaux élevés de chômage et de décrochage scolaire - de nombreux jeunes de ces régions ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation - les perspectives pour les jeunes sont souvent limitées. Dans ce contexte, le développement d'un projet visant à autonomiser les jeunes - en particulier YOUTH4ORs - est l'une des actions envisagées dans la stratégie. YOUTH4ORs s'inspire de l'Année européenne de la jeunesse (2022), qui a souligné l'importance d'écouter, d'impliquer et de soutenir les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens actifs.

3. À PROPOS DES ACTIONS À PROPOSER

YOUTH4ORs vise à autonomiser les jeunes pour définir et mettre en œuvre des actions dans leurs communautés locales. Aucun **sujet prédéfini** n'est imposé pour ces actions. **Nous vous encourageons à proposer des actions qui abordent des défis significatifs dans vos communautés locales et régionales respectives.**

Vous souhaitez peut-être également associer votre action aux priorités de l'UE, par exemple : la **transition vers une société plus verte, plus durable et plus numérique** et/ou le **Socle européen des droits sociaux**, afin de faire de l'Europe un endroit plus juste, plus inclusif et regorgeant d'opportunités pour tous.

Pour vous donner quelques idées, vos actions pourraient contribuer :

- à la protection de l'environnement ; à la préservation de la biodiversité et des solutions basées sur la nature, à la transition à l'énergie verte et à l'efficacité énergétique ; aux océans et à l'économie bleue ; à la production alimentaire durable ; au tourisme vert ; à aider les communautés locales et les secteurs économiques à adopter des pratiques plus propres, à l'économie circulaire et à la gestion des déchets ;
- aux solutions numériques pour les défis locaux ; aux développements de compétences numériques ; à l'adoption de technologies numériques ; aux solutions numériques à faible coût ;
- à l'égalité des chances et l'accès au marché du travail ; à l'égalité et à l'équilibre entre les sexes ; à la diversité ; à des conditions de travail équitables et à la protection sociale et l'inclusion. **Les actions visant à promouvoir l'égalité et l'inclusion sont particulièrement encouragées.**

Votre action peut inclure différentes **activités** telles que des workshops, des formations, des événements, des rencontres, des campagnes, l'échange de bonnes pratiques, des solutions créatives, des recherches/études et toutes autres activités que vous pourriez juger pertinentes. Votre action peut également inclure des échanges (de préférence, en ligne) ou des activités conjointes avec les jeunes dans d'autres communautés de votre région, ou dans d'autres régions ultrapériphériques de l'UE, les pays voisins et avec l'Union européenne continentale. Toutes les combinaisons sont possibles.

4. QUE DEVRIEZ-VOUS SAVOIR AVANT DE POSTULER ?

Candidat

La candidature doit être présentée par une **association à but non lucratif ou un établissement d'enseignement** (public ou privé) 1) qui exerce des **activités avec ou destinées aux jeunes de 15 à 24 ans** et 2) **légalement établie dans l'une des régions ultrapériphériques**.

Chaque candidat principal est autorisé à soumettre une candidature. Si l'on reçoit plusieurs candidatures du même candidat, seule la dernière candidature présentée sera prise en compte.

Les candidats sélectionnés signeront un Accord de participation.

Membres de l'équipe

Le candidat doit être soutenu par une équipe de jeunes. Les membres identifiés de l'équipe devront 1) **avoir entre 15 et 24 ans** à la date de clôture de l'appel (voir section 5) et 2) **résider légalement dans l'une des régions ultrapériphériques**. Pour les membres de l'équipe mineurs, un adulte responsable ou un tuteur légal doit être identifié.

Les individus peuvent faire partie d'une équipe / candidature uniquement.

Durée de l'action

Les actions doivent avoir une durée de **6 ou de 10 mois**. La mise en œuvre des actions sélectionnées commencera le 1er septembre 2024.

Budget de l'action

Pour chaque action, le **montant minimum** pouvant être demandé est de **5 000 EUR**.

Pour chaque action, le **montant maximum** pouvant être demandé est de **10 000 EUR**.

Chaque candidature doit inclure un budget basé sur une estimation des coûts, conformément aux catégories suivantes :

- **Coûts personnels** (travail volontaire de jeunes âgés entre 15 et 24 ans) ;
- **Déplacement, hébergement et subsistance** (par exemple, billets de train/bus, hébergement lié aux déplacements, repas liés aux déplacements) ;
- **Équipement** (achat et location d'équipement, infrastructure ou autres biens) ;
- **Autres biens, travaux ou services** (par exemple, consommables et fournitures, promotion, diffusion, traductions, événements, publications, restauration, etc.).

La subvention couvrira 100 % du budget total demandé, dans la mesure où les coûts n'excèdent pas le montant maximum de 10 000 EUR.

Le budget indicatif pour cet appel à l'action s'élève à 325 000 EUR. Nous nous réservons le droit de ne pas accorder tous les fonds disponibles dans le cadre de cet appel à l'action ou d'augmenter potentiellement le budget, selon le nombre de candidatures admissibles reçues et leur qualité.

Dépôt de candidature

Les candidatures doivent être déposées par **voie électronique via le site YOUTH4ORs**. Si vous rencontrez des difficultés avec le portail de candidatures, vous pourrez envoyer votre candidature à info@youth4outermostregions.eu.

La **date butoir** pour le dépôt de candidatures est fixée au **9 mai 2024 | 23:59 CEST** :

Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin : 9 mai 2024 | 17:59 (heure locale)

Guyane Française : 9 mai 2024 | 18:59 (heure locale)

Mayotte : 10 mai 2024 | 00:59 (heure locale)

Île de la Réunion : 10 mai 2024 | 01:59 (heure locale)

Îles Canaries, Madère : 9 mai 2024 | 22:59 (heure locale)

Açores : 9 mai 2024 | 21:59 (heure locale)

Formulaire et langues de candidature

Les candidatures doivent être soumises dans l'une des langues suivantes : **français, portugais, espagnol ou anglais**, via le **formulaire de candidature mis à disposition sur le site YOUTH4ORs** (voir ANNEXE I). Les candidatures doivent être complètes, contenir tous les renseignements obligatoires et les documents requis.

Documents requis pour la candidature

Une copie du **document d'enregistrement de l'association à but non lucratif ou de l'établissement d'enseignement** qui prouve son existence légale dans l'une des 9 régions ultrapériphériques et qui indique son représentant légal, ainsi qu'une copie de la **Carte d'identité ou du Passeport du représentant légal** devra être fournie conjointement avec la candidature.

Afin de justifier son engagement auprès des jeunes de 15 à 24 ans, l'association à but non lucratif ou l'établissement d'enseignement doit soumettre ses **statuts / réglementations juridiques, faisant clairement référence aux jeunes comme cible ou centre de ses activités, ou des preuves de projets / activités développées avec ou ciblant les jeunes.**

Une copie de la Carte d'identité ou du Passeport des membres de l'équipe, et dans le cas échéant, des adultes responsables / tuteurs légaux, devra être présentée conjointement avec la candidature.

5. ÉCHEANCIER

L'échéancier pour les différentes phases de la procédure de sélection est le suivant.

CHRONOLOGIE	
Ouverture de l'appel	5 février 2024
Séances d'information (en ligne)	Février - avril 2024
Clôture de l'appel	9 mai 2024 – 23:59 CEST
Sélection	Mai – juin 2024
Communication des résultats de la sélection	24 juin 2024 (tentative)
Signature de l'Accord de participation	Juillet – août 2024
Date de début des actions sélectionnées	1er septembre 2024

6. COMMENT LE PROCESSUS DE SELECTION SE DEROULERA-T-IL ?

Les candidatures éligibles seront évaluées sur une base de **100 points**. Les candidatures dont le score total est inférieur à 50 points seront considérées insuffisantes et rejetées.

Critères de sélection

1. PERTINENCE	50 POINTS
1.1 Identification claire du (des) défi(s) visé(s) par l'action et la pertinence de relever ce(s) défi(s).	25
1.2 Explication claire de (des) l'objectif(s) de l'action et de la manière dont votre action peut relever le(s) défi(s)	25
2. ACTIVITÉS	40 POINTS
2.1 Description claire des activités planifiées et leur pertinence pour atteindre l'(les) objectif(s) de l'action	20
2.2 Pertinence des groupes cibles identifiés	10
2.3 Échéancier réaliste	10
3. BUDGET	10 POINTS
3.1 Adéquation du budget demandé au développement des activités	10
TOTAL	100 POINTS

Classement et sélection

Les candidatures dont le score total est de 50 ou plus seront classées du score le plus élevé au score le plus bas.

Les actions seront sélectionnées en appliquant un équilibre entre le score obtenu et la représentation géographique, car nous visons à soutenir les actions dans chaque région ultrapériphérique, à condition que les candidatures atteignent le score minimum (50 points).

Le processus de sélection est assuré par un Comité de sélection composé d'un groupe d'évaluateurs impartiaux. La liste finale des actions sélectionnées sera approuvée par la Commission européenne.

Les candidats non retenus disposeront de dix jours à compter de la notification du résultat du processus de sélection pour demander des clarifications supplémentaires sur leur candidature.

7. COMMENT LA SUBVENTION FONCTIONNERA-T-ELLE ?

La distribution des subventions dépend de la mise en œuvre des activités décrites dans le formulaire de candidature. Aucune preuve de dépenses ou de paiements liés à la mise en œuvre des actions ne sera demandée. Les paiements seront effectués en euros sur le compte bancaire indiqué par le candidat sélectionné, ou l'adulte responsable / tuteur légal, le cas échéant.

Le calendrier des paiements sera :

PREMIER PAIEMENT (30 %)

Après la signature de l'Accord de participation.

DEUXIÈME PAIEMENT (30 %)

Après la présentation et l'approbation d'un rapport d'état (2-3 pages, maximum).

TROISIÈME PAIEMENT (30 %)

Après la présentation et l'approbation d'un rapport d'état (2-3 pages, maximum).

DERNIER PAIEMENT (10 %)

Après la présentation et l'approbation d'un rapport final sur l'action et ses résultats. (5 pages maximum).

8. TRAITEMENT DE DONNEES PERSONNELLES

La réponse à tout appel à l'action implique l'enregistrement et le traitement de données personnelles (comme le nom, l'email et l'adresse, entre autres). Ces données seront traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques quant au traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les questions et toutes données personnelles demandées obligatoires pour évaluer la candidature conformément à l'appel à l'action seront traitées uniquement pour cette fin par l'équipe YOUTH4ORs.

9. CONTACT YOUTH4ORs

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés techniques lors de la soumission de votre candidature, n'hésitez pas à contacter l'équipe YOUTH4ORs en envoyant un email à l'adresse : info@youth4outermostregions.eu.

10. AVIS DE NON-RESPONSABILITE

Cet appel à l'action est lancé dans le cadre du projet « YOUTH 4 OUTERMOST REGIONS (YOUTH4ORs) - Supporting a New Generation of Young Changemakers for Inclusive and Sustainable Development », cofinancé par l'Union européenne (projet numéro 2022CE160AT291).

Les opinions exprimées sont toutefois celles de(s) l'auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité d'octroi ne peuvent en être tenues responsables.

YOUTH4ORs est géré par Startup Europe Regions Network (SERN), avec le soutien d'YOUTH4ORs Regional Supporting Network, composé de l'Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer (ACCD'OM), Influence Outre-Mer (I.O.M.), Associação Juvenil da Ilha



Terceira (AJITER), Teatro Metaphora - Associação de Amigos das Artes et Asociación Mojo de Caña.

ANNEXE I

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

IMPORTANT : notez que tous les champs doivent être remplis.

TYPE DE CANDIDATURE

(sélectionnez une option)

- Association à but non lucratif
- Établissement d'enseignement

CANDIDAT

Nom légal

Acronyme

Email

(cette adresse sera le contact principal pour la candidature)

Numéro de téléphone

Adresse

Rue

Code postal

Pays



Document d'enregistrement

(joindre le fichier)

Carte d'identité / Passeport du représentant ou tuteur légal

(joindre le fichier)

Justificatif de l'engagement auprès des jeunes (statuts / réglementations de l'association ou de l'établissement d'enseignement ou références de projets/activités)

(joindre le fichier)

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

(répéter autant de fois que nécessaire)

Prénom

Nom

Date de naissance

Carte d'identité / Passeport

(joindre le fichier)

Sexe

(sélectionnez une option)

- Féminin
- Masculin
- Autre
- Je ne veux pas dévoiler

Email

Numéro de téléphone

Adresse

Rue

Code postal

Pays

Activité

(sélectionnez une option)

- Inscrit.e à l'école / programme de formation
- Employé.e
- Inscrit.e à l'école / programme de formation et employé.e
- Non inscrit.e à l'école / programme de formation et actuellement sans emploi



ADULTE RESPONSABLE / TUTEUR LÉGAL

(obligatoire pour les candidats mineurs)

Prénom

Nom

Email

Numéro de téléphone

Adresse

Rue

Code postal

Pays

Carte d'identité / Passeport

(joindre le fichier)



ACTION

Titre de l'action

(50 mots maximum)

Acronyme de l'action

(20 lettres maximum)

Durée de l'action

(sélectionnez une option)

- 6 mois
- 10 mois

Décrivez le(s) défi(s) que vous souhaitez relever dans votre communauté / région.

Expliquez le(s) défi(s) que vous souhaitez aborder dans votre communauté / région et pourquoi il est important de le(s) relever. Critères de sélection 1.1.

(500 mots maximum - aucun minimum requis ou prévu)

Décrivez quel est / quels sont le(s) principal(aux) objectif(s) de votre action et le changement auquel vous vous attendez après sa (leur) mise en œuvre.

Expliquez ce que vous souhaitez réaliser avec votre action et comment cela aidera à relever le(s) défi(s) identifié(s) ci-dessus. Critères de sélection 1.2.

(500 mots maximum - aucun minimum requis ou prévu)

Décrivez les activités que vous mettrez en œuvre pour atteindre l’(les) objectif(s) de votre action et le(s) groupe(s) cible(s) pour chaque activité. Intégrez une chronologie détaillée pour le développement des activités.

Décrivez les activités que vous planifiez et le(s) groupe(s) cible(s) avec lequel (lesquels) vous vous engagerez au cours de chaque activité. Vous devez préciser quand chaque activité aura lieu, tout en gardant à l’esprit que votre action commencera le 1er septembre 2024 pour une durée de 6 (elle prendra fin en février 2025) ou de 10 mois (elle prendra fin en juin 2025). Critères de sélection 2.1., 2.2 et 2.3.

	Type d’activité (sélectionnez une option)*	Description (100 mots max.)	Groupe(s) cible(s) (sélectionnez toutes les réponses applicables)**	Chronologie (50 mots max.)
1				

***Type d’activité**

- | | |
|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> workshop | <input type="checkbox"/> échange de bonnes pratiques |
| <input type="checkbox"/> formation | <input type="checkbox"/> solutions créatives |
| <input type="checkbox"/> événement | <input type="checkbox"/> recherches/études |
| <input type="checkbox"/> réunion | <input type="checkbox"/> autre |
| <input type="checkbox"/> campagne | |

****Groupe(s) cible(s)**

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> enfants 0-10 | <input type="checkbox"/> professeurs |
| <input type="checkbox"/> jeunes 11-24 | <input type="checkbox"/> adultes sans emploi |
| <input type="checkbox"/> adultes 25-64 | <input type="checkbox"/> organisations locales de jeunes |
| <input type="checkbox"/> adultes de plus de 65 ans | <input type="checkbox"/> entrepreneurs et entreprises locales |
| <input type="checkbox"/> jeunes non-inscrits à l'école / formation et sans emploi | <input type="checkbox"/> autorités (locales ou nationales) |
| <input type="checkbox"/> étudiants | <input type="checkbox"/> autre |

Budget de l'action

Le budget demandé doit être réaliste, raisonnable et en accord avec les activités décrites ci-dessus. Critères de sélection 3.

Catégorie de coûts	Montant
Coûts personnels (travail volontaire de jeunes âgés entre 15 et 24 ans)	
Déplacements, hébergement et subsistance (par exemple, billets de train/bus, hébergement lié aux déplacements, repas liés aux déplacements)	
Équipement nécessaire pour la mise en œuvre de l'action (achat et location d'équipement, infrastructure ou autres biens)	
Autres biens, travaux ou services (par exemple, consommables et fournitures, promotion, diffusion, traductions, événements, publications, restauration, etc.)	
TOTAL (de 5 000 à 10 000 EUR)	

DÉCLARATIONS

Je confirme que les informations contenues dans la présente candidature sont correctes et complètes et qu'aucune des activités de l'action n'a été commencée avant la soumission de la candidature.

(sélectionnez une option)

- Oui
- Non

Je déclare être pleinement conforme aux critères d'admissibilité dressés dans le présent appel et ne pas être sujet(te) aux motifs d'exclusion sous le Règlement financier de l'UE 2018/1046.

(sélectionnez une option)

- Oui
- Non

J'ai lu, j'ai compris et j'accepte la Politique de confidentialité.

(sélectionnez une option)

- Oui
- Non